

ON S'ABONNE.  
 Cahors, bureau du Journal,  
 chez A. LAYTOU, imprimeur,  
 ou en lui adressant franco un mandat  
 sur a poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT:  
 LOT, AVEYRON, CANTAL,  
 CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE,  
 TARN-ET-GARONNE:  
 Un an... 16 fr.  
 Six mois... 9 fr.  
 Trois mois... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS:  
 Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.  
 L'abonnement part du 1er ou du 16

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES,  
 25 centimes la ligne  
 RÉCLAMES,  
 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus  
 à Cahors, au bureau du Journal  
 rue de la Mairie, 6, et se paient  
 d'avance.

Les Lettres ou paquets non  
 affranchis sont rigoureusement re-  
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de  
 la Mairie, 6.

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISSONS.
7	Dim.	s. Sabinien.		● P. L. le 1, à 11 h. 39' du soir.
8	Lund.	s. Médard.	Issepts, Dégagnac.	☉ D. Q. le 8, à 2 h. 1' du soir.
9	Mardi.	s. Félicien.	Labastide-Murat, Martel.	☽ N. L. le 16, à 7 h. 46' du mat.
10	Mercr.	se Marguerite.		☾ P. Q. le 24 à 10 h. 44' du mat.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une  
 insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames.  
 Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.  
 Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAF-  
 FITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls char-  
 gés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

DEPART.	LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURRS.	DISTRIBUTION.
	5 heures du matin..	Gramat, (Figeac Périgueux, Li- moges), .....	7 h. du m.
	7 h. 30' du matin..	Paris, Bordeaux, Valence et le midi .....	6 h. 45 m. du s.
		(Montauban, Caussade, Toulouse. Limoges (Lalbenque, Cajarc). Cazals, Gourdon.....)	7 h. du m.
	10 heures du soir.....		6 h. 15 m. du s.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 3 Juin 1863.

## ELECTIONS DU LOT

La grande voix du département du Lot a  
 prononcé. Le scrutin vient de s'ouvrir. Les faits  
 parlent ici plus éloquemment que les discours.  
 L'élan patriotique des populations a été admi-  
 rable et pour ainsi dire unanime dans toutes les  
 communes. Le succès que nous attendions a dé-  
 passé même nos espérances.

M. le Comte **Joachim MURAT** et  
 M. **DELTHEIL** ont obtenu partout  
 un éclatant triomphe. On peut dire avec vérité  
 que nos deux Députés ont été élus par une im-  
 mense acclamation.

A l'occasion des élections, le Journal du Lot  
 n'a pas été un des derniers à unir sa voix à ce  
 concert retentissant de la Presse française, qui  
 proclamait avec bonheur les bienfaits et les gloires  
 de l'Empereur. Nous avons essayé aussi de ré-  
 veiller les sentiments de reconnaissance du peuple  
 quercynois pour le gouvernement de l'Empereur,  
 et de rappeler les titres de MM. J. Murat et Deltheil  
 à la confiance des électeurs.

Nous sommes heureux de voir que nous n'a-  
 vons été que le fidèle écho de l'opinion publique;  
 partout, en effet, les électeurs se sont levés comme  
 un seul homme pour donner une nouvelle adhésion  
 aux institutions de la France, pour honorer de  
 leurs suffrages les deux candidats qui s'étaient  
 déjà montrés les dignes mandataires des habi-  
 tants du Lot.

Nos deux députés peuvent maintenant aller  
 poursuivre leur mission avec un noble et juste  
 orgueil; car ils sont les élus du peuple, et les  
 vrais représentants de leur pays.

Le Secrétaire de la rédaction,  
 L. LAYTOU

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 3 juin 1863.

## VINCENT

Roman historique.

IMITATION LIBRE DU SUÉDOIS

DE

RIDDERSTAD.

13

CHAPITRE VII.

LE CRIME DE LÈSE-MAJESTÉ.

(Suite.)

A ces mots, les yeux de Gustave parurent s'élar-  
 gir. Il crut sa dignité profondément blessée, offense  
 qu'il ne pardonnait jamais, du moins tant que du-  
 rait sa colère. Un mouvement nerveux agita sa lè-  
 vre inférieure et son menton. Il essaya en vain de  
 parler et frappa du pied sur le parquet.

« Quelle audace est la tienne! s'écria-t-il enfin.  
 Si tu oublies que tu es en présence d'un roi, je t'en ferai  
 souvenir. »

Et, levant son épée, il en menaça la tête du traban.  
 « Sire! » dit Maurice d'un ton calme, empreint  
 de reproche.

Ce mot, où Gustave crut voir la supériorité d'un  
 mentor, ne fit qu'accroître sa fureur.

La reproduction est interdite.

## RÉSULTATS DE L'ÉLECTION.

### 1<sup>re</sup> Circonscription.

Électeurs inscrits ..... 42,444  
 Votants ..... 36,090  
 M. le Comte **Joachim MURAT** ..... 35,898  
 (soit 1,908 voix de plus qu'en 1857).  
 M. Bertron, candidat humain et pour le  
 genre humain ..... 38  
 Voix perdues ..... 154

### 2<sup>e</sup> Circonscription.

Électeurs inscrits ..... 42,564  
 Votants ..... 32,218  
 M. **DELTHEIL** ..... 31,686  
 (soit 880 voix de plus qu'en 1857).  
 Voix perdues ..... 532

## RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DANS LA VILLE DE CAHORS :

Inscrits ..... 3,770  
 Votants ..... 2,454  
 M. le Comte Joachim Murat ..... 2,343  
 (Soit 834 voix de plus qu'en 1857.)  
 M. Bertron ..... 41  
 Voix perdues ..... 100

Nous donnerons, après le recensement général, le  
 détail des suffrages exprimés dans chaque canton.

M. le C. Joachim Murat vient de publier la  
 lettre suivante :

## A MESSIEURS LES ÉLECTEURS

DE LA  
 PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DU DÉPARTEMENT DU LOT

Messieurs et chers Concitoyens,

En me présentant pour la troisième fois à vos  
 bienveillants suffrages, j'en ai pas cru devoir vous  
 adresser de circulaire, car, vous le saviez bien,  
 les sentiments qui m'animaient lorsque vous m'a-  
 vez ouvert les portes de la vie politique n'avaient  
 pas pu changer. Tel j'étais en 1854 et 1857;  
 tel je suis en 1863; tel vous me retrouverez tou-  
 jours. Mais après l'éclatante manifestation par  
 laquelle vous daignez me renouveler mon mandat  
 législatif, il m'est impossible de garder le silence

« Traître! » s'écria-t-il, et il courut à Doring dans  
 l'intention de le frapper de son épée comme d'un  
 bâton : mais Maurice prévint le coup en la saisissant  
 par le milieu, et Gustave, lâchant la poignée se  
 trouva désarmé.

Tremblant de fureur, incapable de se maîtriser  
 plus longtemps, il se précipita sur Doring.  
 Celui-ci ne savait que faire. Il n'avait pu prévoir  
 que son observation, dictée par un noble sentiment,  
 aurait un pareil résultat.

Il ne connaissait pas encore le caractère de Gus-  
 tave. Il n'avait voulu que le rappeler au soin de  
 sa dignité royale, qui lui interdisait une action sans  
 noblesse, et il ne voyait là aucune offense. Aussi  
 n'étaient-ce pas ses paroles qui avaient blessé si  
 profondément le roi : c'était ce fait qu'un traban  
 avait l'audace de le rappeler à son devoir et de con-  
 trarier son dessein.

Il voulut arracher la carabine des mains de Mau-  
 rice.

« Si votre Majesté l'ordonne, je la déposerai vo-  
 lontairement; mais déchargez-la contre ma tête plu-  
 tôt que de frapper ce faible jeune homme. »

Gustave n'entendit point. Dans sa fureur, insensée  
 comme celle d'un enfant gâté, il se précipita si aveu-  
 glément sur la carabine que le coup partit, et qu'au  
 bruit de la détonation il s'affaissa sur lui-même,  
 tremblant et pâle de frayeur. Doring tenait toujours  
 son arme.

La détonation avait retenti dans les pièces voisines,  
 et ni le roi, ni Maurice, ni le page n'étaient  
 encore revenus de leur effroi que déjà plusieurs offi-  
 ciers de la cour entraient précipitamment. Adlers-  
 tern, qui était du nombre, crut avoir compris d'un  
 coup d'œil ce qui venait de se passer, et tandis que  
 les autres couraient au secours de Gustave, il resta  
 debout près de Doring.

« A la garde ! » cria-t-il aux trabans qui se tenaient

et de contenir l'élan de ma profonde gratitude.  
 Si le résultat de l'élection d'hier me pénètre de  
 la satisfaction la plus vive, il ne me cause toute-  
 fois aucun mouvement d'orgueil, car j'en com-  
 prends la véritable portée. En souffrant que j'a-  
 brite mon insuffisance à l'ombre doublement pro-  
 tectrice de mon nom et de mon titre de candidat  
 du Gouvernement, vous avez voulu donner à  
 l'Empereur un nouveau témoignage de votre at-  
 tachement et de votre fidélité. Votre instinct  
 vous dit que Son grand cœur bat à l'unisson du  
 vôtre, et dans la juste fierté de votre patriotisme,  
 vous Lui savez gré d'avoir, Dieu aidant, rendu  
 à la France la place qui lui appartient dans le  
 monde.

Je ne vous en remercie que plus de m'avoir  
 choisi pour imprimer à votre vote une pareille  
 signification. Que je tourne mes regards vers  
 Celui qui nous gouverne ou que je les reporte  
 sur ce département qui me tend une main si  
 indulgente et si amie, mon dévouement, je le  
 sens, est des deux côtés le même. Il allègera ce  
 que la tâche que vous me confiez a de trop  
 lourd pour moi, et vous me soutiendrez dans mes  
 humbles efforts pour concilier la gloire de l'Em-  
 pereur, qui est bien un peu la vôtre, avec votre  
 prospérité, qui ne peut qu'honorer Son règne.

La Bastide Murat, le 2 juin 1863.

C. JOACHIM MURAT.

Monsieur le Préfet du Lot vient d'adresser,  
 par la voie du Récueil des actes administratifs, la  
 lettre suivante à MM. les Sous-Préfets, Maires,  
 Juges de Paix, Chefs de service, membres du  
 Conseil général, des Conseils d'arrondissement,  
 des Conseils municipaux, Commissaires de po-  
 lice, etc.

Messieurs,

Les élections pour le Corps-Législatif viennent  
 de s'accomplir dans le département du Lot avec  
 un calme, une régularité et un entraînement remar-  
 quables. Plus des quatre cinquièmes (68,308 votants  
 sur 85,008 inscrits) des électeurs se sont pré-

sentés au scrutin des 31 mai et 1<sup>er</sup> juin.

sentés au scrutin des 31 mai et 1<sup>er</sup> juin.  
 En félicitant le Corps électoral tout entier de  
 cet empressement louable à remplir le plus sé-  
 rieux de ses devoirs, je ne me dissimule pas que  
 la meilleure part en revient à votre influence, et  
 je tiens à vous dire, Messieurs, combien je suis  
 reconnaissant et touché du concours cordial que  
 vous m'avez donné.

Agréés, etc.

Le Préfet,

M<sup>is</sup> P. DE FLEURY.

## Dépêches télégraphiques.

Paris, 2 juin 5 h. s.

Sur 274 députés à élire dans les départe-  
 ments, 268 élections sont connues, 252 candi-  
 dats du Gouvernement ont été nommés.

8 se présentant comme dévoués au Gouverne-  
 ment, l'ont emporté sur les candidats officiels et  
 8 candidats des diverses nuances de l'opposition  
 ont été élus.

Paris, 2 juin, 6 heures du matin.

Tous les candidats de l'opposition ont été élus.  
 Dans la sixième circonscription, cependant, il y  
 aura encore ballottage.

Dans la Charente-Inférieure, M. Dufaure a échoué.  
 A Aix et à Valenciennes, M. Thiers a échoué.  
 A Lyon, M. Hénon, l'un des cinq a été élu.

A Bordeaux, M. Gustave Curé a obtenu 6,782 voix.  
 M. André Lavertujon, rédacteur en chef de la  
*Gironde*, a obtenu 6,992 voix, et M. Dufaure,  
 3,240 suffrages; un ballottage est nécessaire.

A Strasbourg, M. de Bussières a obtenu 21,353  
 voix contre M. Odilon Barrot, qui n'a eu que 6,365  
 voix.

Dans le Nord, MM. Plichon et Lambrechts ont été  
 élus.

Tous les autres candidats du gouvernement sont  
 élus, sauf dans la 7<sup>e</sup> circonscription, où le ballottage  
 sera nécessaire.

Il en est de même dans la Seine-Inférieure, sauf  
 dans la 6<sup>e</sup> circonscription, où il y aura ballottage.

A Marseille, MM. Berryer et Marie ont été élus.  
 Le Constitutionnel, dans un article de M. Paulin

ne souffre pas le mensonge. Voyons, ai-je bien ou  
 mal agi? Qu'en penses-tu?

— Mal, répondit le jeune homme d'une voix  
 tremblante.

Gustave fit le tour de la pièce, puis s'arrêta de nou-  
 veau devant son page.

« Pourquoi ne m'as-tu pas obéi quand je t'ai com-  
 mandé d'attaquer cette statue? par crainte de Gyl-  
 lenstolpe? »

— Non.

— Ce n'était donc pas par moins de respect pour  
 ma volonté que pour celle de mon gouverneur!

— Non.

— Pourquoi n'as-tu pas exécuté mon ordre?

— Il m'a semblé qu'il me regardait.

— Qui? Doring?

— Brutus.

Gustave reprit sa promenade.

« Connais-tu particulièrement Doring? demanda-  
 t-il ensuite. »

— Non, sire.

— Que penses-tu de lui?

— Que c'est un brave homme.

— Pourquoi?

— Il a défendu le faible.

— Mais il ne m'aime pas?

— Oh! si!

— Quelle raison as-tu de le croire?

— C'est qu'en s'éloignant il s'est tu. »

Et, comme réfléchissant aux paroles du page, Gus-  
 tave se remit encore à marcher dans la vaste salle,  
 les bras croisés sur la poitrine.

« Cependant, il a osé me braver. Il m'a pris mon  
 épée. »

Le page ne répondit pas.

« Parle, je le veux!

— C'est Votre Majesté elle-même qui a lâché son  
 arme. »

Lymayrac, constate l'échec de MM. Montalembert, Dufaure, Mérode, Flavigny, de Jovenel, de Kerdel et de Deceze dans la Gironde.

Il annonce que partout, dans les départements, les candidats du gouvernement triomphent.

Paris, 2 juin, minuit.

Voici les résultats connus des élections de Paris :  
M. Thiers, 41,142 voix, élu; contre M. Devincq, 9,837.

M. Olivier, 18,651 voix, élu; contre M. Varin, 9,937.

M. Picard, 17,046 voix, élu; contre le général Perrot, 6,487.

M. Jules Favre, 18,655 voix, élu; contre M. Lévy, 8,507.

MM. Guérout, 14,717 voix; Foulchet-Lepellier, 9,525; Cochin, 6,635; Prévost-Paradol, 2,225; Jouvencel, 650 (il y a ballottage).

Le Temps annonce que MM. Havin, Darimon et Simon sont nommés.

Le résultat de la 9<sup>e</sup> circonscription est encore inconnu.

Bordeaux, 2 juin.

1<sup>re</sup> circonscription.

M. Curé, député sortant, 44,000 voix; M. Lavertuon, 9,000 voix; M. Dufaure, 3,600. (Il y a ballottage).

Marseille, 1<sup>er</sup> juin au soir.

M. Berryer, 43,379 voix contre M. Lagarde, 6,611. (Deux sections restent à connaître).

M. Marie, 6,047 voix, contre M. Canaple, 3,774.

BULLETIN

Les impressions suscitées à Berlin par la clôture de la session et le dernier manifeste du roi de Prusse, sont loin, dit notre correspondance, d'être favorables à la politique de la cour. Le renvoi de la Chambre des députés, avant le vote du budget, n'est pas seulement une mesure inconstitutionnelle aux yeux des libéraux prussiens; elle change, pour eux, complètement la nature du conflit qui a existé, jusqu'ici, entre le ministère et la représentation du pays. A la question militaire, le ministère Bismark avait ajouté la question constitutionnelle; le discours de clôture va plus loin. Le gouvernement, de son côté, reconnaît aussi qu'une conciliation entre le système actuel et la volonté du pays est devenue impossible. Enfin, la Chambre des députés accuse le ministère de ne pas respecter les droits de la représentation et du pays lui-même, et le ministère soutient que la Chambre veut étendre les limites de ses attributions. Les deux partis adverses sont donc séparés par un abîme. La Gazette du Peuple avoue franchement que la conviction se répand de plus en plus, à Berlin, que la guérison de la maladie intérieure dont souffre la Prusse, s'opérera par une crise extérieure. « Le premier coup de tonnerre, dit-elle, fera tomber un système qui se croit d'autant plus fort, qu'il est isolé du peuple à l'intérieur et de ses alliés naturels à l'extérieur. »

Malgré que dans quelques rencontres les Polonais aient essuyé des pertes, l'insurrection gagne chaque jour en force et en étendue. Il résulte d'une récente dépêche que toute la Ruthénie est

soulevée jusqu'aux confins de l'Ukraine; dans cette dernière province, les mesures décrétées par le gouvernement national ont produit une sensation profonde. La domination russe y est fortement menacée.

Une tentative révolutionnaire vient de s'effectuer à Athènes. Les meneurs voulaient faire tourner le mouvement en faveur de Bulgaries. Ce projet a échoué devant l'intervention de la force armée. Les militaires commettent toujours des excès et le brigandage augmente dans les provinces. Les othonistes se remuent beaucoup et inspirent au gouvernement assez de craintes pour l'obliger à prendre des mesures sévères contre eux.

D'après l'Observer, le prince Guillaume de Danemark accepte la couronne de Grèce. Le prince Christian, père du futur roi, a renoncé à certaines conditions qu'il avait mises à l'acceptation de son fils. Le prince Guillaume se contente d'une liste civile modérée et il ira en Grèce sans aucun entourage étranger.

La guerre du Caucase prend de grandes proportions. De nombreuses bandes d'insurgés menacent Odessa. Trois cents russes ont été faits prisonniers. En Podolie, plusieurs officiers russes sont passés aux insurgés.

Les rapports diplomatiques entre l'Angleterre et le Brésil sont rompus par suite du refus de lord John Russell au ministre du Brésil de recommencer la discussion, à propos de représailles exercées à Rio-de-Janeiro. Le ministre du Brésil, agissant d'après les instructions de son gouvernement, a demandé et reçu ses passeports.

A. LAYTOU.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> juin 1863, M. Marcenac (Antoine) a été nommé adjoint au maire de la commune de Nadillac.

Lundi soir, à Cahors, on a pu observer, dans toutes ses phases, l'éclipse totale de l'une annoncée pour le 1<sup>er</sup> Juin. Le ciel était sans nuages. Aussi, dès 10 heures et quelques minutes on vit le commencement de l'éclipse. Vers 11 heures, l'obscurité la plus profonde annonçait la complète disparition de l'astre. A 11 heures et demie environ, la lune se montra de nouveau, et enfin elle reprit toute sa clarté vers une heure du matin.

Le 1<sup>er</sup> juin, vers les 11 heures du soir, des cris au secours mettaient en émoi le quartier de la Verrerie. Ces cris étaient poussés par le sieur Gibert, jardinier, qui, en rentrant chez lui, venait d'être assailli par deux individus, avec lesquels il avait eu une querelle dans la journée, et qui étaient venus l'attendre au bas du Pont-Neuf.

Gibert a reçu quatre coups de couteau à la

« Votre Majesté se propose-t-elle de relâcher Doring sans l'avoir fait juger ? Ce n'est pas encourager à être fidèle sujet que de laisser les mauvais impunies. — Je sais ce que j'ai à faire. »

L'expression de la physionomie de Gustave était si ambiguë qu'il était permis d'en tirer toute espèce de conclusions. « Ainsi Votre Majesté le punira ? — Je veux examiner, juger et punir seul ; seul, entendez-vous ? »

Adlerstern eut enfin compris. Gustave, il espéra que ce prince, d'ordinaire si réservé, allait lui faire une confidence importante, et il eut peine à dissimuler sa joie. « Sire, lui dit-il, si je devine juste, vous voulez non seulement punir le crime, mais aussi venger Votre Majesté offensée. Si vous avez besoin de quelque un, disposez de moi. — J'y songerai ; pour le moment, exécutez mon ordre. — A l'instant même. »

tête et un cinquième à la joue gauche, sous l'œil. Ces blessures sont, dit-on, sans gravité. Les assaillants ont été arrêtés.

La soirée musicale donnée dans l'île de Cabessut par la Société Ste-Cécile, a été charmante sous tous les rapports. Le temps était magnifique. Une foule compacte se pressait sur les rives opposées du Lot, et des bateaux pavés sillonnaient la rivière.

Nous adressons nos félicitations à notre jeune Société. Elle fait chaque jour des progrès notables, et elle ne pourrait que gagner à multiplier ses sorties.

CLASSE DE 1862.

Tableau indiquant le dernier numéro appelé dans chaque canton :

Cantons.	Contingent.	Dernier n <sup>o</sup> .
----------	-------------	--------------------------

Arrondissement de Cahors.

Cahors (nord),	22	42
Cahors (sud),	26	40
Castelnau,	21	45
Catus,	31	64
Cazals,	20	52
Lalbenque,	34	66
Lauzès,	26	51
Limogne,	29	58
Luzech,	25	60
Monteug,	25	40
Puy-l'Evêque,	33	60
St.-Géry,	46	26

Arrondissement de Figeac.

Bretenoux,	34	63
Cajarc,	22	43
Figeac (est),	36	73
Figeac (ouest),	27	58
Lacapelle-Marival,	38	74
Latronquière,	28	80
Livernon,	30	43
St.-Céré,	36	74

Arrondissement de Gourdon.

Gourdon,	36	80
Gramat,	36	74
Labastide-Murat,	26	50
Martel,	36	60
Payrac,	18	38
St.-Germain,	23	42
Salviac,	17	38
Souillac,	30	57
Vayrac,	23	40

On nous écrit de Vayrac :

La vigne se montre dans nos contrées sous une belle apparence, les tiges vigoureuses cachent à peine le raisin qui commence à fleurir.

Cependant, dans quelques communes, on appréhende l'apparition de l'oidium; aussi s'applique-t-on à la pratique du soufrage dont on retire, à ce qu'on dit, de très-bons effets.

La vente du vin se s'opère que difficilement. L'apparence de la récolte pendante en amoindrit journellement le prix qui varie présentement de 14 à 20 fr. l'hect. suivant qualité et provenance.

Le froment s'est vendu, à la foire de Vayrac, 1<sup>er</sup> juin, de 20 fr. 50 c. à 21 fr. 40 c.; seigle, 15 à 16 fr.; maïs 11 fr. à 12 fr.; chenevis, 16 fr. à 16 fr. 50 c., le tout à l'hectolitre.

d'écartier à tout prix le traban.

Le page était encore près de Gustave. « Tu viens de dire que Brutus te regardait, reprit le roi; qu'entendais-tu par-là ?

— Uniquement ce que j'ai dit. — Cet œil n'est pourtant qu'un morceau de plâtre.

— Mais ce plâtre sensible animé ?

Le roi se passa la main sur le front, comme pour chasser un sombre pressentiment ou une image confuse créée par son imagination.

« Quelle peine pensez-tu que je doive infliger à Doring ? »

Le page se jeta aux pieds du roi.

« Grâce, sire ! faites-lui grâce ! »

Son visage pâle et souffrant se tournait vers Gustave avec une expression si suppliante qu'une certaine émotion se peignit sur la physionomie du prince; mais il détourna les yeux, et quand il les ramena vers le page, il avait repris toute sa froideur.

« Laisse-moi ! » dit-il.

Resté seul, Gustave s'empressa de verrouiller les portes.

« Me voilà donc seul, tout-à-fait seul avec Brutus ! »

Et, croisant les bras sur sa poitrine, il se plaça debout devant la statue, inclina nu le buste, et murmura :

« On a refusé de m'obéir paralysé par ton aspect, poursuivit-il. J'ai vu un enfant désobéir à son roi par crainte de ton regard. Qu'y trouvais-tu donc ? Ton œil n'est pour moi que du plâtre ; j'en ai pas le talent d'y découvrir autre chose. »

Il tomba sur un siège et cacha son visage dans ses mains.

« Mon père, mon père immortel, les écrits, l'enquête, en se levant tout-à-coup. L'ombre sanglante de Brutus ne s'est-elle pas glissée autour de ton trône jusqu'à ce qu'elle devint une réalité ? Ne rampe-t-elle pas autour de moi comme autour de tous les autres ?

Arrière ! Les intrigues se cachent dans l'ombre ; l'as-

Sur le rapport de la société agricole et industrielle du Lot, du 8 avril dernier, une médaille d'argent, grand module à l'effigie de Sa Majesté Napoléon III, vient d'être décernée par la Société protectrice des animaux dans sa séance solennelle de distribution des primes tenue à Paris, le 25 mai, au sieur Jean Bonnet, cocher depuis 27 ans, chez MM. Cangardel et fils banquiers à Cahors.

Cette distinction honorifique a été accordée au lauréat, pour sa moralité bien constatée, et ses bons services, pour les soins de propreté et d'hygiène, qu'il a constamment donnés à ses bestiaux, pour la douceur et l'intelligence avec lesquelles il les a conduits et traités.

Il faut espérer que cette récompense nouvelle pour notre département, ne sera pas la dernière de ce genre, et que les maîtres auront soin de faire connaître à la société du Lot, leurs bons serviteurs, afin que leurs mérites puissent être signalés comme l'ont été ceux de Jean Bonnet.

Un journal de Saint-Etienne publie la nouvelle suivante :

« Le ministre des finances vient de décider que, cette année, les propriétaires de chevaux et de voitures qui ont fait des déclarations spontanées, quoique tardives, ne seront pas soumis à la double taxe, les préfets sont chargés de faire ce dégrèvement d'office. »

Voici un moyen facile de prévenir le tournis : Cette maladie, l'une des plus meurtrières chez les bêtes à laine, et qui détruit parfois des troupeaux entiers, et causés par des astres, espèce de mouches qui habitent les bergeries et déposent leurs œufs dans les narines des moutons : là ils prennent la forme d'une am-poule et arrivent au volume d'une noisette. L'animal éprouve une douleur aiguë qui le fait tourner en tous sens, détermine le trouble général de l'organisme et amène la mort.

Rien n'est plus facile que de préserver les bergeries de ces insectes ; il suffit de mêler à la litière du buis et du genévrier ; la forte odeur qui s'exhale de ces plantes éloigne l'insecte et empêche la fatale ponte.

Les signataires de lettres de change, ne fussent-ils pas commerçants, peuvent être soumis par le tribunal de commerce à la contrainte par corps, quand le jugement déclare souverainement en fait que leur engagement avait une cause commerciale. (Arrêt de la cour de cassation du 19 mai).

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 31 mai 1863.

16 Versements dont 2 nouveaux. . . . . 1,821

4 Remboursements dont 2 pour solde. . . . . 4,449 48

Pour la chronique locale : A. LAYTOU

Nouvelles Étrangères.

ITALIE.

La perquisition effectuée dans la maison du consul d'Autriche, à Vallona (Albanie), a amené la saisie d'une grande quantité de poudre, de 455 fusils, de 300 pistolets et de 780 poignards, le tout destiné à une expédition de brigands dans les provinces méridionales de l'Italie.

L'Opinion assure que cette expédition avait été concertée à Rome entre le général Bosco et deux Albanais, dont un a été arrêté à Messine. Ces der-

sassinats se dissimule sous le masque et le domino. Le poignard, qui est de plâtre dans le fourreau, devient peut-être, si on l'en tire, un acier étincelant. Arrière, Brutus ! Qui t'a installé là ? Ta place n'est pas dans le voisinage du trône. »

Et Gustave heurta si violemment la statue qu'elle tomba sur le parquet et se brisa.

Il se baissa pour en ramasser un fragment, moins fracassé que le reste.

« Chose remarquable ! l'œil est intact. Je vais le conserver pour voir si on reconnaîtra à qui il appartenait. Ce serait étrange. »

Et, retombant sur son siège, il se couvrit de nouveau le visage de ses mains.

« Qu'il est bon d'être seul ! » murmura-t-il.

Puis il se tut pour s'abandonner à ses réflexions.

Il était nuit, et les bougies répandaient une faible lueur autour de lui. Un quart d'heure, une demi-heure, une heure s'était écoulée, lorsqu'une porta cachée par la tapisserie s'ouvrit avec précaution ; un homme de haute et noble stature entra doucement et promena dans la pièce des regards scrutateurs.

Bientôt il aperçut Gustave, la tête toujours appuyée sur la main, et il s'arrêta pour le considérer. En ce moment, un profond soupir soulevait la poitrine du jeune souverain. Le nouveau venu s'approcha de lui :

« Mon roi ! dit-il, quand il fut à ses côtés.

Gustave tressailla et leva les yeux.

« Est-ce toi ? Armfelt ? Je pensais précisément à toi.

— Vous pensiez à moi ?

— Armfelt, un roi qui pardonne agit-il bien ?

— Il agit noblement.

— Mais, quand il faillit lui-même, doit-il également pardonner ?

— C'est d'autant plus son devoir.

La suite au prochain numéro.

niers s'étaient engagés à armer 500 hommes et à les conduire sur le territoire napolitain.

**AUTRICHE.**

Le Bosphor s'occupe de la question de Pologne. Ce journal pense que, si la guerre venait à éclater, l'Autriche garderait une stricte neutralité.

**PRUSSE.**

A la Chambre des députés, il a été donné lecture de la réponse du roi.  
S. M. déclare qu'elle connaît la situation du pays. La Chambre, par son Adresse, a détruit l'espoir d'une action commune.

L'attitude de la Chambre, dans la question étrangère, a profondément affligé le roi. La Prusse n'est pas plus isolée que les autres puissances.

Plusieurs députés ayant menacé de ne pas accorder au gouvernement les moyens de faire la guerre, le roi combattra vigoureusement toute tentative d'élargir le cercle des droits constitutionnels de la Chambre; il maintiendra la puissance de la Couronne intacte; il ne permettra pas qu'on change le centre de gravité du pouvoir.

Le roi déclare, en terminant, que les ministres possèdent sa confiance, leurs actions ont son assentiment.

A la suite de la lecture de cette réponse du roi, la clôture de la session a été prononcée.

**MEXIQUE.**

D'après des nouvelles de la Havane, l'avis de vapeur français, le *Marceau*, est arrivé le 3 mai dans cette ville. Il était porteur de dépêches du général Forey, qui ont dû être expédiées en France.

Le général Forey, dit le *Diario de la Marina*, écrit qu'il est extrêmement satisfait, que les opérations ont marché sagement et lentement, et que le résultat définitif n'est pas douteux. On pensait généralement, à la Vera-Cruz, que le vapeur anglais, qui a dû partir de ce port le 2 mai, apporterait à la Havane la nouvelle de l'occupation de Puebla par les troupes françaises.

Merida s'est prononcé en faveur de l'expédition française, et le prononciamiento en question implique dans cette mesure tout le pays qui s'étend jusqu'à Carmen.

A la date du 20 avril, les Français continuaient le siège de Puebla. Ils ont obtenu un succès, le 19, dans l'attaque du couvent des Carmélites, d'où ils ont chassé les Mexicains à la pointe de la bayonnette.

**GRÈCE.**

Il y a de fréquentes séditions à Athènes et dans les provinces. Un conflit a eu lieu au Pirée entre deux compagnies de la garde nationale. L'Assemblée nationale demande que le gouvernement prenne des mesures pour faire avorter les menées othonistes.

**AMÉRIQUE.**

Plusieurs dépêches de New-York, allant jusqu'au 20 mai, signalent d'importants avantages remportés par les fédéraux, qui projettent d'attaquer de nouveau Charleston. D'autre part, les confédérés menacent le Mississippi.

Pour extrait : A. LAYTOU.

**SYNDICAT DE LA VALLÉE DE LA BAVE**

St.-Céré, 30 mai 1863.

Monsieur le Rédacteur,  
Les travaux de curage et d'endiguement de la Bave sont terminés, il y a déjà quelques temps. Le Syndicat, malgré les nombreuses difficultés qu'il avait à surmonter, a pu, en deux ans, les mener à bonne fin et montrer une fois de plus ce que peuvent l'union et la persévérance.

Et maintenant, ces travaux que quelques-uns ont tant critiqués, avec bonne foi, j'en suis persuadé, et que nous avons toujours défendus, non-seulement par devoir, mais par conviction; ces travaux, dis-je, ont-ils rempli leur but et l'argent qu'on y a jeté, a-t-il été dépensé en pure perte?

Je me contenterai pour toute réponse de citer des faits et de les livrer à la publicité, que votre estimable journal ne leur refusera pas; et ces faits, dans toute leur simplicité, seront plus éloquents que toutes mes démonstrations et la meilleure de toutes les armes contre les attaques, qui, à vrai dire, perdent aujourd'hui beaucoup de leur hostilité et tendent à disparaître.

Il y a trois ans, la Bave avait en moyenne une largeur de 8 mètres et une profondeur, dans certains endroits, de 50 centimètres seulement. A cette époque, une crue de 40 centimètres inondait la basse plaine. Un mètre d'eau abîmait la moitié de la récolte. Au-dessus d'un mètre, c'était une vraie calamité.

Aujourd'hui nous avons donné au nouveau canal 15 mètres de largeur et une profondeur moyenne de 1<sup>m</sup> 60. Cette profondeur est augmentée par des digues qui s'élèvent sur les berges à une hauteur de 0<sup>m</sup> 80. Aussi avons-nous forcé les eaux à ne plus dépasser les li-

mites que nous leur avons imposées et mettons-nous à défi les plus grandes crues.

En 1862 et en 1863, dans l'espace de quelques mois, nous avons eu des crues considérables. Ces crues qui autrefois auraient détruit tout respecté, et pas une seule goutte d'eau n'est sortie du canal.

Le 11 septembre dernier, nous avons eu dans notre nouveau canal 1<sup>m</sup> 30<sup>c</sup> d'eau. Dans l'ancien canal il y en aurait eu au moins 6 mètres. Plus de 5 mètres se seraient répandus dans la plaine, qui, à cette époque, était convertie de tabac, de chanvre, de maïs, de blé noir, de regain, etc. Tout aurait été littéralement détruit; beaucoup de terres auraient été emportées par les courants. Les dégâts qu'aurait causés cette inondation, peuvent être évalués au moins à 50 mille francs.

Le 19 du même mois, une crue d'un mètre est signalée. Avec le vieux canal, 3 mètres d'eau se seraient jetés dans la plaine, et cette nouvelle inondation serait venue ajouter aux dégâts de celle du 11.

Le 29 novembre on constate 0.80<sup>c</sup>; le 30 décembre, 0.75<sup>c</sup>; le 13 janvier 1863, 0.90<sup>c</sup>; le 13 mars, 1 mètre. A ces diverses époques, la plaine aurait reçu au moins 2 mètres d'eau et si les prés n'avaient pas été abîmés, les terres ensemencées auraient beaucoup souffert.

Le 15 mars, la rivière est montée 1<sup>m</sup> 50<sup>c</sup>. Ce jour-là, toute la vallée aurait été couverte par les eaux et les récoltes en céréales complètement perdues. On peut compter au moins pour 20 mille francs de pertes de toute nature.

Le 12 avril, l'eau s'élève à 1 mètre. Elle serait sortie de plus de 2<sup>m</sup> 50<sup>c</sup>.

Le 18 mai dernier, une trombe d'eau s'abat sur la commune de Terrou. La Bave, qui y prend sa source, grossit subitement. Après avoir ravagé les vallées supérieures, elle arrive bourbeuse et menaçante dans notre plaine; mais là elle est contenue dans son lit où elle marque 1<sup>m</sup> 40<sup>c</sup>, et tous nos foins, qui sont prêts à être fauchés, échappent au sort qui les attendait sans le courage. Pas un pré n'est vasé, pas un champ n'est abîmé. Le fleau qui a si souvent sévi chez nous et qui vient de sévir en amont, est complètement dompté ici. Ce jour-là les dégâts faits sur 300 hectares de prés, se seraient, sans aucun doute, élevés à plus de 30 mille francs.

Que dire d'un travail qui coûte cent mille francs, et qui, dans huit mois, épargne pour au moins cent mille francs de dégâts?...

Mais ce n'est pas tout encore. Après les faits généraux dont nous venons de parler et qui prouvent d'une manière surabondante que la plaine est à l'abri des inondations, permettez-moi de citer quelques faits particuliers qui démontreront que la propriété a considérablement augmenté de valeur par suite des travaux de dessèchement qui se sont faits.

J'ai vu dernièrement vendre 15 ares de pré dans la rivière de St-Médard, au prix de 1,080 francs. De l'aveu du vendeur et de l'acheteur, si on n'avait pas fait les travaux, ce pré n'aurait pas valu 500 francs; et il faut ajouter encore que les frais des travaux restent à la charge de l'acheteur.

Plus loin, des prés qui se vendent 2,400 fr. les 33 ares, ne valaient, il y a deux ans, que 1,500 fr. et ne vaudraient encore que cette somme.

Du côté du village de la Rouquette, des terres qui ne valaient pas 400 fr., se vendent 800. Il faut dire que ce village était complètement perdu sans le curage, et qu'aujourd'hui, non-seulement ses terres sont devenues de première qualité, mais que les fièvres qui existaient presque toujours ont tout-à-fait disparu.

Ailleurs, des prés qui s'affaîmaient l'année dernière 180 francs l'hectare, s'affaîment cette année 240 francs. L'année prochaine ils s'affaîmeront 300 francs.

Je pourrais encore citer, mais je m'arrête, les preuves sont assez fortes. Seulement j'ajouterai que nos travaux ont reçu la haute sanction du gouvernement de l'Empereur, et que, pour nous le prouver, il a bien voulu nous accorder une subvention de 25,000 francs.

Sera-t-on maintenant convaincu? verra-t-on que nous avons eu raison de persister, et avonera-t-on enfin que nous avons fait le bien? J'espère que oui; car devant l'évidence il faut s'incliner, et cette fois les faits sont là, palpables, lumineux, précis, et personne ne peut les nier. Aussi, j'aime à le croire parce que je crois à l'honnêteté, ne trouverons-nous plus devant nous, dans les travaux d'irrigation qui nous restent à faire, de ces oppositions qui nous étonnent et nous font de la peine, et arriverons-nous à notre but avec l'approbation de tous les hommes intelligents et dévoués au bien public.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mon affectueux considération.

Le Directeur du syndicat de la Bave,  
OCT. DE COLOMB.

**Paris.**

Paris, 2 juin.

On a affiché samedi matin, à Paris, la proclamation suivante de M. le Sénateur, Préfet de la Seine, aux électeurs du département :

« Messieurs,

« L'heure du scrutin approche, et le moment est venu, pour chaque électeur, de se recueillir, afin d'émettre un vote libre, mais éclairé. — Il n'y a plus à s'y méprendre: nous assistons à une coalition des débris, royalistes et républicains, du régime parlementaire, momentanément alliés contre les institutions qui l'ont remplacé aux acclamations de la France entière. — La plupart des candidats que cette coalition vous propose sont portés par elle dans plusieurs départements, comme drapeaux des anciens partis. Voter pour eux, c'est donc, qu'on le veuille ou non, s'associer à une manifestation réactionnaire. — Mais il est une autre considération qui me paraît de nature à frapper également vos esprits, et que mon devoir est de vous soumettre. — Paris est le siège d'intérêts immenses, qui ne sauraient s'accommoder d'agitations politiques. De nos jours, l'industrie et le commerce y ont pris un développement inouï, grâce à la sécurité profonde que le pays doit à l'Empereur. — Cependant, la liste de la coalition est surtout composée d'avocats et de journalistes. — Le gouvernement recommande de préférence, à vos suffrages, des candidats connaissant bien vos intérêts, qu'il s'agit, en définitive, de représenter, et les conditions de stabilité politique et de tranquillité intérieure, dont vous avez besoin par-dessus tout. — Habitants de Paris, qui que vous soyez, propriétaires ou rentiers, industriels ou commerçants, ouvriers ou patrons, ne vous souvient-ils plus du temps où la tranquillité de vos rues n'était jamais certaine, où l'étranger ne venait qu'avec hésitation dans votre ville, rendue suspecte à l'Europe par la fréquence des troubles dont elle était le théâtre; où, lorsque la voie publique était paisible, des crises ministérielles, presque incessantes, jetaient la panique dans les transactions, dépréciaient toutes les valeurs, et mettaient en chômage les ateliers! C'était alors le beau temps des luttes oratoires; mais l'annonce seule d'un discours suffisait parfois pour paralyser les affaires quinze jours à l'avance! Regrettez-vous cette époque? Dans ce cas, votez pour les grands orateurs. Efforcez-vous, avec eux, de remonter le courant du présent siècle, qui s'éloigne des vaines paroles et qui va aux choses positives. »

« Mais si vous appréciez, comme il le mérite, le calme dont vous jouissez depuis bientôt douze ans, sous l'égide impériale, si vous êtes heureux de voir vos intérêts affranchis, non sans doute du contre-coup des crises politiques, financières ou commerciales du dehors (nul ne saurait vous en garantir!) mais de toute crainte d'instabilité au dedans; si vous applaudissez aux résultats qu'a déjà pu produire une administration inférieure, laborieuse et dévouée, mais dont la vraie force est sa croyance au lendemain; si vous êtes fiers de voir l'étranger, attiré par le grand spectacle que nous offrons au monde, affluer de plus en plus dans nos murs, vivre de notre vie, se façonner à nos idées et à nos usages, et payer à notre industrie et à notre commerce le tribut de son admiration; si vous voulez que l'avenir tienne les promesses d'un passé si court et si bien rempli, ah! gardez-vous de laisser ébranler en quoi que ce soit le régime qui vous a fait ce repos fécond!

« Ayez confiance en l'Empereur, qui n'a jamais été devancé par personne dans la voie des réformes utiles, pour le choix de l'instant où nos institutions, qu'il a voulu perfectibles, pourront, sans être altérées dans leur essence et sans danger pour l'ordre, recevoir de nouvelles modifications!

« On vous dit qu'en votant pour les candidats de l'opposition vous ne risquez rien de grave; que l'Empire est assez fort pour supporter les attaques d'une minorité hostile, dans le sein du Corps-Législatif; qu'une opposition, même systématique, est utile; que, selon les cas, elle contient ou stimule, et qu'il est bon surtout de préserver le gouvernement impérial des entraînements de sa puissance. — Prenez-y garde! C'est là l'éternelle tactique des ennemis du pouvoir, pour donner le change à ses amis peu clairvoyants.

« Certes, je sais faire la différence des temps et des institutions. Ceux qui voudraient aujourd'hui donner des leçons au gouvernement, quelle que fût au fond leur pensée, ne sauraient être bien dangereux pour lui; mais ils pourraient le devenir pour la chose publique, en créant et propageant une agitation funeste aux affaires.

« Sauvé par un pouvoir fort et populaire de l'abîme où le régime parlementaire l'avait plongé, la France a reconquis en quelques années

tout ce que ce régime avait compromis: son rang, sa gloire, sa grandeur, sa prospérité, sa richesse. Elle ne vaudra pas laisser aller ces biens réels, pour s'épuiser de nouveau en vains efforts à la poursuite de leur ombre!

» Hôtel-de-Ville de Paris, le 29 mai 1863.

» G. E. HAUSSMANN, »

— On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. Paulin Limayrac :

« Dix millions d'électeurs, dans toute leur liberté, n'ayant à rendre compte de leur vote, selon l'expression de M. le ministre de l'intérieur, qu'à Dieu et à leur conscience, vont se rendre au scrutin demain et après-demain.

« Nous attendons avec confiance le verdict populaire qui va être rendu, et nous avons déjà dit ce que signifieraient ces millions de bulletins sur lesquels seront inscrits les noms des candidats recommandés par le gouvernement au suffrage universel.

« Sympathie pour la dynastie impériale, reconnaissance pour les services passés, certitude de l'avenir, voilà ce que dira le suffrage universel dans le scrutin qui se prépare.

Citoyens, qui aimez la grandeur de votre pays, électeurs qui avez du patriotisme, et qui, par conséquent, rendez justice aux nobles et heureux efforts d'une politique qui donne l'ordre et la prospérité au dedans et qui fait la France si estimée et si respectée au dehors; électeurs, qui avez de la mémoire, et qui, par conséquent, vous souvenez de quel abîme l'Empire et l'Empereur ont retiré la France, rendez-vous au scrutin, ne consultant que votre cœur et votre raison.

« Répétons-le: nous avons pleine et entière confiance. Entre les représentants de l'ordre, du progrès, de la grandeur nationale, et les revenants de l'anarchie, le suffrage universel n'hésitera pas. Nous allons voir encore une fois à quel point les ennemis des institutions impériales sont une imperceptible minorité dans le pays. »

Nous avons annoncé que l'Empereur et M. le comte de Persigny ont adressé chacun une lettre de condoléance, à M. de Lamartine, si cruellement éprouvé par la souffrance physique et la douleur morale. M. de Lamartine a répondu à M. le comte de Persigny par la lettre suivante :

« Monsieur le Comte, je n'ai en ce moment ni mains ni mouvement pour vous répondre. Mais j'ai tout mon cœur attendri et exalté encore par l'excès de la douleur. L'empressement de l'intérêt est la meilleure preuve de l'affection. Sachez que vous avez en retour et que vous aurez toujours la mienne. Le temps, avec ses misérables intérêts passe et repassera; mais les grands sentiments ne passent point, et la plus haute estime survit à ces querelles qui n'influent que sur les âmes incapable de s'élever plus haut.

A. DE LAMARTINE.

— Le bruit de la mort du roi des Belges a circulé aujourd'hui à Paris. Cette rumeur est heureusement inexacte. Cependant la situation de S. M. Léopold est extrêmement grave.

— La cour passera seulement trois semaines à Fontainebleau. L'Empereur est attendu, le 25 juin à Vichy.

— Tous les équipages de l'Empereur sont partis pour Fontainebleau. On annonce que des courses auront lieu prochainement, pendant le séjour de Leur Majesté, sur le magnifique hippodrome de la vallée de la Solle.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Les dernières nouvelles du Mexique ont été accueillies avec cet intérêt passionné que la France porte toujours à la gloire de ses armes et à l'honneur de son drapeau.

Le première et la plus profonde impression a été produite naturellement par nos succès militaires et l'excellente situation de notre armée, ce qui a ensuite le plus frappé les esprits, c'est que, malgré la résistance qu'a rencontrée à Puebla notre corps d'expédition, il est démontré par les faits avérés que les populations n'ont pas cessé d'être favorables à l'intervention française. Le général Forey le constate dans son rapport :

« Nous avons traversé plusieurs villages et les habitants ne témoignent aucune crainte à notre aspect. Certes, le gouvernement de Juarez ne peut pas dire qu'il nous fait une guerre nationale, car nous ne voyagerions pas plus tranquillement en France, et sur vint-il quelque part sur nos derrières une attaque, soit contre nos convois, soit contre les localités qui nous ont montré quelque sympathie, cela ne changerait pas la situation et ne pourrait être regardé que comme un fait naturel, puisque de tout temps il y a eu dans ce pays et il y aura longtemps encore, une partie de la population qui ne fait pas

» autre chose que le métier de bandits sous le nom de guérillas. »

D'autre part toutes les correspondances s'accordent à dire que l'armée de Juarez compte dans ses rangs une foule d'aveugles cosmopolites, que l'anarchie et les espérances qu'elle fait naître ont attirés dans ce malheureux pays.

L'oppression que l'armée de Juarez aidée de ces bandes mercenaires fait peser sur les Mexicains dépasse tout ce qu'on peut concevoir. Nous trouvons dans une lettre particulière publiée par le *Moniteur de la Côte-d'Or* le passage suivant, si douloureusement significatif :

« La population est exaspérée contre les soldats de Juarez, qui contenaient, dans les endroits les plus exposés à notre feu, les nombreux habitants de Puebla qui voulaient se rendre, et quand les soldats étaient obligés de céder et d'abandonner ces endroits, ils mettaient le feu aux bâtiments où ces malheureux étaient enfermés ; nous avons pu en sauver quelques-uns. »

Il y a plus : il est évident qu'un grand nombre de soldats mexicains n'agissent eux-mêmes et ne combattent que sous l'empire de la terreur ; on le voit bien aux sentiments qu'ils manifestent dès qu'ils sont nos prisonniers. La plupart demandent aussitôt à entrer dans les contingents mexicains auxiliaires.

Il n'est pas douteux qu'aussitôt affranchies de la tyrannie odieuse qui, ayant conscience de sa chute prochaine et définitive, combat en désespérée, les populations mexicaines, déjà si sympathiques, acclameront l'intervention libératrice de la France.

(Constitutionnel). Paulin LIMAYRAC.

Faits divers.

Un journal spécial anglais, le *Field*, du 16 mai publie une lettre fort curieuse sur la dernière exposition des chiens, si brillamment organisée par la Société du Jardin d'acclimation. Nous transcrivons le passage suivant qui établit un parallèle plein d'intérêt et complètement à notre avantage, entre les chiens de race française et de la race anglaise :

« ... J'arrive maintenant à la partie la plus extraordinaire de l'Exposition, et cela, de l'avis des veneurs de tous pays ; je veux parler de la réunion des plus célèbres meutes françaises. Le bel aspect de ces chiens courants a été pour les Français un aussi grand sujet de vanité et de triomphe que d'étonnement naïf et de surprise pour les sportsmen de notre pays. Bien peu de ces derniers, croyons-nous, soup-

connaient qu'il y eût en France des races de chiens aussi belles et aussi pures que celles qui ont été envoyées au Jardin d'acclimation et qui, toutes témoignaient des soins que l'on apporte encore aujourd'hui en France à leur élevage et à leur perfectionnement. Par une singulière coïncidence, une meute qui passe à bon droit pour une des plus belles de notre pays, celle du duc de Beaufort, qui avait en la gracieuseté de l'envoyer à l'exposition, nous a donné la possibilité de comparer les deux races côte à côte. Il est juste de dire que les chiens du Duc n'étaient pas destinés à concourir ; peut-être même n'étaient-ce pas les meilleurs de son chenil ; en tous cas, par suite des fatigues de leur déplacement, ils n'étaient guère en état. Malgré ces circonstances défavorables, tous les anglais connaisseurs qui ont pu comparer les meutes françaises et anglaises reconnaissent la supériorité des premières. Cet aveu n'est nullement agréable à faire et aussi incroyable que mortifiant pour des oreilles anglaises ; mais, je le répète, c'est là le sentiment unanime. Les chiens de M. Carayon-Latour et d'autres encore sont d'une plus belle race que ceux du duc de Beaufort ou que tout ce que nous avons en Angleterre et je ne puis répondre qu'une chose aux incrédules, c'est qu'ils viennent ici en juger par eux-mêmes. Les faits sont là pour le prouver en dépit des préjugés nationaux et nous n'avons rien à opposer à ceux qui viennent de nous être présentés au Jardin d'acclimation. Les chiens français, qu'on les appelle chiens de Loup, de cerf, ou de n'importe quoi, sont plus grands, plus puissants, plus nobles d'aspect que le Foxhound le plus pur. Ils offrent des signes de sang égaux, sinon supérieurs à ceux du Foxhound et leur conformation peut faire espérer de leur part autant sinon plus de fonds et de vitesse, et il en est de même de la finesse du nez. Sur tout cela, pas le moindre doute n'est possible et tous les avis sont les mêmes sur leur supériorité de formes. La seule question que j'ai entendu débattre est celle de savoir si un de ces grands chiens français pourraient supporter la même somme de fatigue journalière que son rival anglais plus petit de taille ; il est évident que ce débat ne peut être jugé que sur le terrain. Mais sur ce point encore, les veneurs français acceptent le défi. Sans doute quelques-unes des meutes françaises doivent au sang anglais quelques-uns de leurs qualités, mais pour les chiens de M. Carayon-Latour, le cas est bien différent et leur supériorité incontestable, c'est au sang

français qu'il faut en attribuer tout l'honneur...

» J'aurais encore bien des chiens à signaler et particulièrement le chien de Gascogne de M. Rubble, mais j'ai voulu simplement attirer l'attention de nos sportsmen sur ce fait : que les veneurs français possèdent des races admirables qu'ils ont su conserver avec un rare budget. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

CENT MILLE FRANCS

à gagner pour 25 centimes

GRANDE LOTERIE (la Monténégrine), à 25 c. LE BILLET Clôture définitive DIMANCHE PROCHAIN (le tirage définitif de cette loterie, autorisée pour toute la France, venant d'être irrévocablement fixé pour ce présent mois de juin par l'Autorité supérieure).

Capital, Un Million de francs.

TIRAGE PUBLIC A L'HOTEL DE VILLE.

(surveillance et concours de l'autorité)

- 1° C'est le tirage définitif et le plus important ;
2° Tous les lots promis seront gagnés par les preneurs de billets, et immédiatement payés en espèces ;
3° Tous les lots sont déposés à la Banque de France ;
4° Parmi les nombreux lots de ce tirage se trouvent les gros lots de 5,000 fr., 10,000 fr., 100,000 fr. ;
5° Le billet ne coûtant que 25 c., on va donc, pour 25 c., gagner cent mille francs ;
6° Ces billets (à 25 cent. pour gagner 100,000 fr.) se placent très rapidement ;
7° Prendre aujourd'hui (à Cahors et principales autres villes) DERNIERS BILLETS chez les libraires, débiteurs de tabac, etc. ;
8° Et, si on ne peut plus s'y procurer de billets (car partout ils deviennent rares), on pourra alors, pour recevoir, A TOUTES DESTINATIONS, billets variés, adresser (en mandats de poste ou timbres-poste) au Directeur du BUREAU-EXACTITUDE, rue Rivoli, 68, Paris, 5 fr. pour 20 billets, — 40 fr. pour 40 billets, — 20 fr. pour 80 billets.

Le Journal du Lot publiera les numéros gagnants.

En présence de la grande abondance de capitaux souvent restés improductifs faute d'emploi, la BANQUE DE CAPITALISATION croit pouvoir rappeler qu'elle reçoit en participation toute somme, quelle qu'en soit l'importance.

Les bénéfices sont répartis tous les mois ; les fonds peuvent être retirés aux mêmes époques. Intérêts élevés et constante disponibilité du capital, tels sont les avantages que procure l'union des capitaux centralisés par cette Banque.

Le compte-rendu de l'année écoulée et la circulaire explicative des opérations sont adressés franco sur demande.

Adresser les fonds par la poste ou les verser dans les succursales de la Banque de France, au crédit de MM. Sandrier et Co, rue du Conservatoire, 44, à Paris.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

BULLETTIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

1er juin 1863.

Table with 4 columns: Au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse. Rows include 3 pour 100 and 4 1/2 pour 100 for 2 and 3 juin.

FOIRE DE CAHORS.

Marché aux grains.— Samedi, 1er juin 1863.

Table with 4 columns: Hectolitres exposés en vente, Hectolitres vendus, Prix moyen de l'hectolitre, Poids moyen de l'hectolitre. Rows include Froment and Mais.

BESTIAUX EXPOSÉS EN VENTE :

Bœufs, 1750. Chevaux, 59. Mulets, 29. Anes, 23.

TAXE DU PAIN.— 1er mai 1863.

1re qualité 32 c., 2e qualité 29 c., 3e qualité 27 c.

TAXE DE LA VIANDE.— 12 mars 1862.

Bœuf: 1re catégorie, 1' 15c; 2e catégorie, 1' 03c. Taureau ou Vache: 1re catég., 95c; 2e catég., 85c. Veau: 1re catégorie, 1' 30c; 2e catégorie, 1' 20c. Mouton: 1re catégorie, 1' 25c; 2e catégorie, 1' 15c.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 31 mai. Mlle Bergougnon (Marie), rue Donzelle.
1 juin. M. Garrigues (Marcellin), à St-Henry.
2 — Mlle Moreq (Louise), quai Regourd.
— Mlle Boulié (Sophie), rue du Piot.
— M. Saligné (Louis-Victor), rue Impériale.
— Mlle Baudel (Antoinette), à Lariosière.

Mariages.

- 2 — M. Castely (Pierre), cordonnier, 26 ans, et Mlle Couderc (Françoise), domestique, 24 ans.
— M. Carroul (Jean), tisserand, 36 ans, du Montat, et Mlle Mignot (Marguerite), domestique, 33 ans, d'Arcambal.

Décès.

- 2 — M. Contou (Jean-Pierre), 40 mois, au Pont-Neuf.
3 — M. Salinié (Louis-Victor), 3 jours, rue Impériale.

Large advertisement for a lottery. Features 'DIMANCHE 100000 FR. A GAGNER POUR 25c', 'TIRAGE', and 'Derniers Billets'. Includes details about ticket prices and where to buy them.

Advertisement for 'JUPES-CAGES THOMSON'. Features 'NOUVEAUTÉS EN' and 'Se trouvent dans toutes les bonnes Maisons de détail de la France et de l'étranger.'

Advertisement for 'EAUX MINÉRALES DE MIERS'. Includes a coat of arms and text describing the benefits of the mineral water, mentioning 'Par GRAMAT (Lot)' and 'Pharmacie VINEL'.

Advertisement for 'S'-JEAN, fils'. Features 'A LA PATISSERIE MODERNE', 'Ancienne Maison LAPERGUE A CAHORS', and lists various pastries and products.

Advertisement for 'ANTI-RHUMATISMAL' by 'SARRAZIN-MICHEL, d'Als.'. Includes 'ÉLIXIR', 'Guérison sûre et prompt', and 'CASTANET LITHOGRAPHE, A CAHORS'.

Advertisement for 'POMPES SANS LIMITE'. Features 'DEPUIS 50 FR.', 'Expériences à 3 heures, Jedis et Dimanches', and 'M. SEVAL, carrossier, Hôtel des Ambassadeurs, à Cahors.'

Advertisement for 'YEUX ET PAUPIÈRES'. Features 'POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la veuve FARNIER de St-André de Bordeaux' and 'Dépôt à Cahors, chez Vinel'.

Advertisement for 'PLUS DE CHEVEUX BLANCS!'. Features 'L'Eau Indienne, en vogue depuis 25 ans, est reconnue la meilleure pour teindre à la minute' and 'Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.'

Advertisement for 'TAPISSERIE ET PASSEMENTERIE RIVIÈRE'. Features 'à Cahors, rue de la Préfecture, n° 8' and 'Grand assortiment de papiers peints, à 3, 4 couleurs, à 35, 40, 45, 50 c. le rouleau'.

Advertisement for 'POMPES SANS LIMITE' (continued). Features 'la force de l'enfant comme la machine à vapeur la plus puissante' and 'Prudhomme et Co, 36, rue Bellevue, avenue Impériale, à Paris.'